

Conseil communal de Payerne

Séance du jeudi 17 mai 2018 à 20 h 15, salle du Tribunal

Présidence: Monsieur Djordje Ney

Il est 20 h 15 précises lorsque l’Huissier Stéphane Wenger fait signe au **Président Djordje Ney** qu’il peut ouvrir la séance. Il le fait en saluant très cordialement Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux André Jomini, Eric Küng, et Julien Mora; le municipal André Bersier est excusé pour raison de santé. **Le Président** salue aussi les membres du Législatif présents à cette neuvième séance de la législature 2016-2021 et la quatrième de l’année 2017-2018, avec remerciements à toutes et tous de consacrer leur soirée à cette séance du Conseil communal.

Il implore la bénédiction divine sur les travaux de l’assemblée et souhaite un prompt et complet rétablissement aux personnes atteintes dans leur santé et présente la sympathie du Conseil aux personnes et aux familles touchées par le deuil. Il salue et adresse une bienvenue particulière au public et à la presse qui nous font l’honneur de leur présence.

69 membres sont convoqués et l’appel effectué par les scrutatrices fait constater la présence de 50 membres. 19 membres sont excusés. Le quorum est donc atteint et les délibérations peuvent avoir lieu.

Point a: Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2018

La mise en discussion de ce procès-verbal ne suscite aucune question ni remarque. Conformément à l’alinéa 2 de l’article 67 du Règlement du Conseil communal, il est adopté d’office. **Le Président** adresse ses sincères remerciements au secrétaire Monsieur René Cusin pour la précision et la qualité de son travail

Point b: Correspondance

Depuis la dernière séance, ce sont cinq courriers qui sont arrivés à l’adresse du Bureau du Conseil et **le Président** en donne lecture.

En date du 3 mars 2018, **le Conseiller Roland Bucher** annonce sa démission de la Commission des finances. (*Annexe 1*).

En date du 12 mars 2018, **le Conseiller Urs Berchtold** fait part de sa démission de la Commission des finances. (*Annexe 2*).

En date du 21 mars 2018, un courrier émanant du Parti des libéraux-radicaux (PLR) propose le remplacement du Conseiller Roland Bucher à la Commission des finances par **le Conseiller Cédric Moullet**. (*Annexe 3*).

En date du 30 mars 2018, **la Conseillère Valentine Gerhard** fait part de sa démission du Conseil communal, avec effet immédiat. (*Annexe 4*).

En date du 8 mai 2018, un courrier émanant du Parti Union démocratique du centre (UDC) propose le remplacement du Conseiller Urs Berchtold à la Commission des finances par **le Conseiller Michael Marguet**. (*Annexe 5*).

Point c: Nomination d'un membre à la Commission des finances en remplacement du Conseiller Roland Bucher (PLR), démissionnaire

Le Président rappelle la proposition du groupe PLR de nommer **le Conseiller Cédric Mollet** à la Commission des finances en remplacement du Conseiller Roland Bucher, démissionnaire. Sans autre candidature, c'est à l'unanimité que le Conseiller Cédric Moullet est nommé et siégera à la Commission des finances.

Point d: Nomination d'un membre à la Commission des finances en remplacement du Conseiller Urs Berchtold (UDC), démissionnaire

Le Président rappelle la proposition du groupe UDC de nommer **le Conseiller Michael Marguet** à la Commission des finances en remplacement du Conseiller Urs Berchtold, démissionnaire. Sans autre candidature, c'est à l'unanimité moins une abstention que le Conseiller Michael Marguet est nommé et siégera à la Commission des finances.

Point e: Communications de la Municipalité

Tous les membres ayant reçu les cinq communications de la Municipalité jointes par écrit à la convocation à la présente séance, **le Président** n'en donne pas lecture et procède à l'énoncé des titres de celles-ci, point par point. Il appelle toutefois l'un ou l'autre des Conseillers ou

Conseillères à se manifester en levant la main si l'une ou l'autre de ces communications suscite une remarque ou une question.

Ces communications ne suscitant aucune intervention et la Municipalité n'ayant pas de communication orale à transmettre, **le Président** peut passer à l'ordre du jour de cette séance.

Ordre du jour

Point 1: Préavis No 05/2018 – 3^e étape de rénovation du Centre sportif de La Promenade: travaux intérieurs

Le Président appelle les **Conseillers Francesco Delle Donne**, président rapporteur de la commission ad hoc et **Sébastien Pédroli**, rapporteur de la commission des finances, pour la lecture de leur rapport respectif.

Le Conseiller Michel Grandjean, professionnellement impliqué dans ce préavis, demande à se récuser et quitte la salle le temps de traiter ce préavis.

Les rapporteurs lisent ensuite leur rapport respectif.

Le Président remercie les rapporteurs de la lecture de leur rapport et ouvre la discussion sur ce préavis.

La discussion n'étant pas utilisée, **le Président** fait procéder au vote.

Le préavis No 05/2018 est accepté à l'unanimité.

Par conséquent,

LE CONSEIL COMMUNAL DE PAYERNE

vu le préavis n° 05/2018 de la Municipalité du 21 février 2018;
où le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- Article 1:** d'autoriser l'investissement et les travaux pour la 3^e étape de travaux du Centre sportif de La Promenade pour un montant de Fr. 2'600'000.- TTC;
- Article 2:** d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement pour financer le montant de Fr. 2'600'000.-;
- Article 3:** d'autoriser la Municipalité à porter à l'actif du bilan le montant de Fr. 2'600'000.- et de l'amortir sur une durée de 30 ans.

Le Président remercie les Conseillers Francesco Delle Donne et Sébastien Pédroli pour la lecture de leur rapport respectif ainsi que leur commission pour leur important travail.

Point 2: Divers

Le Président donne la parole à qui veut bien la prendre. La parole n'étant pas demandée, il peut clore cette séance en réitérant ses remerciements à chacune et chacun de leur présence. Il donne rendez-vous à la Municipalité et aux Conseillères et Conseillers pour la prochaine séance, le jeudi 14 juin 2018, pour l'examen de la gestion et des comptes ainsi que les différents préavis qui seront rentrés à cette date.

Cette séance express est levée à 20 h 40.

Le Président:



Djordje Ney



Le Secrétaire:



René Cusin

Vu et approuvé par le Bureau du Conseil

Roland BUCHER
Av. des Invuaries 3

1530 PAYERNE

AU PRESIDENT DU CONSEIL
COMMUNAL DE PAYERNE
Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 PAYERNE

Payerne, le 3 mars 2018.

Concerne : Démission de la commission des finances.

Monsieur le président du conseil communal, mesdames et messieurs les conseillers communaux,

suite au conseil communal du 1^{er} mars dernier et aux propos que j'ai tenu lors de cette séance, je vous fait part de ma démission de la commission des finances avec immédiat. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de mon mandat.

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous présente, Monsieur le président du conseil communal, mesdames et messieurs les conseillers communaux, mes salutations distinguées.

Le conseiller communal



Roland Bucher

Copie va à : M. Christian Gauthier, président de la commission des finances.
M. Jean-Jacques Guisolan, président de groupe du parti PLR payernois.
M. Franck Magnenat, président du parti PLR Les Libéraux-Radicaux de Payerne.

Urs Berchtold
Impasse du Creux du Van 2
1530 Payerne
079 774 96 49

Président du Conseil Communal
Hotel de ville
CP 112
1530 Payerne

Payerne, 12. März 2018

Démission de la commission des finances

Monsieur le Président

J'aimerais vous informer que je démissionne de la commission des finances avec effet au 12 mars 2018.

Avec meilleures salutations


Urs Berchtold

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Payerne

Jean-Jacques Guisolan
Président de groupe
Rue du Mont- Aubert 2
1530 Payerne

Monsieur Le Président du
Conseil Communal
Djorje Ney
Hôtel de Ville
1530 Payerne

Payerne, le 21 mars 2018

Remplacement de Monsieur Roland Bucher à la commission des finances

Monsieur le Président,

Suite à la démission de Monsieur Roland Bucher de la commission des finances, le groupe libéral-radical vous propose de le remplacer par Monsieur Cédric Moullet, à ladite commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Président du groupe PLR



Jean-Jacques Guisolan

Valentine GERHARD

Administration communale
M. Djordje NEY
Président du Conseil communal
Rue de Savoie 1, CP 112
1530 Payerne

Payerne, le 30 mars 2018

Démission du poste de conseillère communale

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous fait part de ma démission de mon poste de conseillère au Conseil communal.

Je souhaite que ma démission prenne effet immédiatement.

Je vous adresse, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Valentine Gerhard





Annexe ⑤

Sandra Savary
Présidente de groupe
Imp. des Tournesols 36
1530 Payerne

Monsieur le Président du
Conseil Communal
Djordje Ney
Hôtel de Ville
1530 Payerne

Payerne, le 8 mai 2018

Remplacement de Monsieur Urs Berchtold à la commission des Finances

Monsieur le Président,

Suite à la démission de Monsieur Urs Berchtold de la commission des Finances, le groupe de l'Union Démocratique du Centre a le plaisir de vous proposer pour le remplacer Monsieur Michael Marguet, membre de notre groupe depuis 2011.

En vous remerciant pour l'attention que vous allez porter à ce courrier, je vous présente, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Présidente du groupe UDC

Sandra Savary